



## PÈLERINAGE EN TERRE SAINTE 2026

La paroisse organise un pèlerinage en Terre Sainte du 28 février au 7 mars 2026.

**Au programme** : le désert du Néguev, Nazareth, le Lac de Tibériade, le Mont Thabor, Bethléem, Jérusalem...

**Prix estimatif** : 2 200 € par personne

**Préinscriptions** : sans engagement en écrivant à [pele.stmaurice@gmail.com](mailto:pele.stmaurice@gmail.com)

### INTENTIONS DE MESSE

**Samedi 7 décembre** : Dario MONTANARI, Marie-Claire LAGABE  
Claudia CASSIN

**Dimanche 8 décembre** : Jacques FROIDEVAL Jany PHAM

**Lundi 9 décembre** : Marie-Claire LAGABE

**Mardi 10 décembre** : Monique DEMETZ

**Mercredi 11 décembre** : Philippe STEVENS Christelle GASSAM

**Jeudi 12 décembre** : Bernard COLOMBET

**Vendredi 13 décembre** : Marie-Claire LAGABE



Bernard GRUSON  
et Denise TAILLARDAS  
ont rejoint la maison du Père.

**Mardi 10 décembre**  
**messe à 8h30 avec**  
**l'école Montalembert.**

### Accueil

- Lundi, mardi et jeudi de 15h00 à 18h00
- Mercredi et vendredi de 15h00 à 19h00
- Samedi de 10h30 à 12h30

### Messes Dominicales Messes de semaine

**Saint-Maurice**  
Samedi à 18h30  
Dimanche à 10h30

**Saint-Charles**  
Dimanche à 18h30

Lundi à 19h00  
Mardi à 09h00  
Mercredi et jeudi à 19h00  
Vendredi 07h00 et 09h00

### Confessions

- Avant et après les messes de semaine
- Lundi de 18h00 à 19h00
- Jeudi de 17h00 à 19h00 et pendant l'Adoration

### Adoration du Saint Sacrement

Jeudi de 19h30 à 21h30

### Chapelet

Tous les lundis - 15h00 à la Chapelle

### Ouverture Église

Mardi : 08h30 à 18h  
Lundi, Mercredi : 08h30 à 19h30  
jeudi : 08h30 à 21h30  
Vendredi : 07h à 19h  
Samedi, dimanche : 09h à 19h



LÉGUER

à l'Église catholique

dans les Hauts-de-Seine

Église catholique  
dans les Hauts-de-Seine

Accès handicapé à l'église au bout du parking



PAROISSE  
**SAINT-MAURICE de Bécon**  
Courbevoie - Asnières  
Diocèse de Nanterre

218 rue Armand Silvestre 92400 Courbevoie - Accueil : 01 43 33 04 72 - Secrétariat : 01 43 33 28 33  
paroisse@saintmauricedebecon.com - www.saintmauricedebecon.com  
Chapelle Saint-Charles - 2 rue Roger Campestre - 92600 Asnières



## INFORMATIONS

Dimanche 8 décembre 2024 - N° 152

## DENIER DE L'ÉGLISE, POURQUOI DONNER ?

Sans vous, sans votre aide et votre générosité, notre paroisse ne peut pas accomplir ses missions. L'Église ne vit que de vos dons. **Le Denier de l'Église est indispensable à la vie de l'Église, il est la ressource principale de la paroisse.**

Le denier permet :

- d'assurer la vie matérielle des prêtres et la rémunération des laïcs salariés,
- d'entretenir notre église, couvrir ses frais de fonctionnement (chauffage, éclairage, entretien, mise aux normes, travaux de rénovation)
- de financer les activités au service de notre communauté (Eveil à la Foi, catéchisme, aumônerie ...)

## COMPTES DE NOTRE PAROISSE

Depuis deux ans, nous avons dû faire face à une augmentation significative de nos charges en gaz et en électricité. Depuis peu, nous avons pu signer de nouveaux contrats et ce problème est maintenant réglé. Mais durant ce laps de temps, les travaux nécessaires à la paroisse ont été mis de côté.

Cette année, nous avons été confrontés à de nombreuses fuites d'eau et nous avons dû lancer des travaux de rénovation d'une partie des toitures de l'église et des salles paroissiales. L'année prochaine sera marquée par une nouvelle étape indispensable et malheureusement très coûteuse : la mise aux nouvelles normes des locaux recevant du public.

Notre église Saint-Maurice de Bécon a été construite après 1905, ce qui signifie que l'ensemble des travaux sont à la charge de la paroisse, sans aucune participation financière de l'Etat. Pour nous permettre de réaliser ces travaux indispensables, nous avons besoin de la participation de tous.

## QUAND DONNER ?

Tout au long de l'année **avant le 31 décembre** pour pouvoir bénéficier d'une déduction fiscale. **Merci aux paroissiens qui ont déjà fait un don cette année. A fin novembre, leurs dons représentaient 40% du montant total des dons de l'an dernier.**

## COMBIEN DONNER ?

**À tout âge nous pouvons agir et donner pour signifier notre attachement à l'Eglise. Tout don, même modeste, est précieux.**

Chacun fixe, en conscience, sa contribution et donne selon ses moyens. L'Eglise propose quelques critères à titre indicatif (l'équivalent de 1 à 2 % du revenu annuel).

## DEDUCTION FISCALE

**Votre don vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.** Par exemple, si je donne 100€, je bénéficie d'un reçu fiscal de 66€, mon don me coûte donc 34€ après déduction fiscale. Le tableau suivant illustre les différentes possibilités :

Vos revenus mensuels	Si vous donnez sur l'année	Votre déduction fiscale sera de	Votre don coûtera réellement
moins de 1500 €	80 à 350€	52 à 231 €	28 à 119 €
1500 à 3000 €	350 à 700 €	231 à 462 €	119 à 238 €
3000 à 6000 €	700 à 1500 €	462 à 990 €	238 à 510 €
6000 à 12000 €	1500 à 3000 €	990 à 1980 €	510 à 1020 €

## COMMENT DONNER ?

Dans la mesure du possible merci de privilégier un mode de paiement électronique.

Vous pouvez donner :

(1) **En ligne** directement depuis le site de notre paroisse <https://www.saintmauricedebecon.com/denier-de-leglise/>.

Plusieurs options sont proposées :

- **par carte bancaire** : prélèvement ponctuel ou régulier ;
- **par virement instantané** : prélèvement ponctuel ne nécessitant ni IBAN, ni carte bancaire. Le montant n'est pas plafonné.
- **par prélèvement automatique** mensuel qui permet de lisser votre don et d'assurer à votre paroisse des ressources régulières. Choisissez dans l'onglet « Mon don » : « Je donne tous les mois ». Possibilité également d'utiliser le tract du denier en joignant un RIB.

(2) **Par chèque** à établir à l'ordre de « paroisse Saint-Maurice de Bécon ». Si cela vous arrange, votre chèque peut être encaissé début janvier, mais il doit être impérativement daté du 31 décembre 2024 (merci de le préciser). N'oubliez pas d'indiquer votre adresse actuelle et/ou votre email pour obtenir votre reçu fiscal.

Des enveloppes pour le versement du denier sont à votre disposition sur les présentoirs à l'entrée de l'Eglise. Quelle que soit la formule choisie, un reçu fiscal vous sera adressé début 2025.

Merci par avance pour votre générosité,

P. Henri du Vignaux et le Conseil économique

## APPEL A DE NOUVEAUX ARTISTES DE COURBEVOIE

Plus de 400 visiteurs ont apprécié la seconde exposition du groupe *Sourires d'artistes* sur le thème « Merveilles de la Création ». Une troisième se prépare pour la Toussaint 2025 sur le thème : « Couleurs et Lumière ». Si vous êtes artiste (peintre, sculpteur, photographe...), si vous êtes intéressé, si vous êtes de Courbevoie, rejoignez-nous ! Pour cela, une seule manière : [jp.cazes@orange.fr](mailto:jp.cazes@orange.fr)

## TABLE OUVERTE



La prochaine rencontre aura lieu **dimanche 15 décembre** après la messe dominicale en salle 1. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire et la participation est libre. Cette rencontre permet de réunir des personnes isolées entre autres, donc n'hésitez pas à en parler autour de vous et à les convier à ce moment de rencontre et d'échange.

## Pèlerinage paroissial d'Avent à la Basilique du Sacré Cœur de Montmartre Samedi 14 décembre 2024 matin



- 7h45 : Départ de St Maurice à pied (8 km)
- 9h20 : 2<sup>ème</sup> rendez-vous à mi-parcours au centre du Parc Monceau
- **11h : Messe à la Basilique de Montmartre**
- 11h45 : Pique-nique tiré du sac dans une salle paroissiale